



Information sur présentations externes, conférenciers et invités dans les écoles

Information sur l'activité	
Nom de l'école	École catholique de La Vérendrye
Date	Le 9 avril 2025
Nom du conférencier invité ou organisation	Brave Éducation
Titre de l'activité	L'intimidation et le conflit
Lieu	ÉSCDLV
Nom des présentateurs	Gemma et Alice
Thème ou objectif de l'activité et public cible	
L'intimidation et les conflits au cycle intermédiaire.	
Lien avec le curriculum et/ou le but de l'activité	
Écoles saines et sécuritaires <ul style="list-style-type: none">• Les élèves apprennent à identifier les signes de relations saines et malsaines.• Ils apprennent que le conflit est essentiel à l'amitié, et comment faire les différences entre le conflit et l'intimidation.• Les élèves mettent en pratique les connaissances acquises avec des études de cas animées.	
Documents à distribuer, cadeaux ou publications qui seront fournis	
S/O	
Date maximale d'affichage	26 mars 2025

(au plus tard 14 jours avant
l'évènement)

La loi sur l'amélioration des écoles et du rendement des élèves oblige les conseils scolaires à rendre publique leur politique concernant les conférenciers tiers dans les écoles.

Les écoles doivent fournir des renseignements précis aux parents et aux tuteurs chaque fois que des conférenciers ou des groupes externes sont invités à parler aux élèves de la maternelle à la 12^e année lors d'événements organisés à l'école, au moins 14 jours civils avant la date à laquelle les présentations auront lieu.